

# La scolarisation universelle commence par la petite enfance

Samuel Pierre

À l'heure où il est question de scolarisation universelle au pays, d'aucuns remettent en cause l'efficacité des initiatives mises en place pour atteindre cet objectif. Cette question revêt une importance capitale dans la refondation du pays si tant est que l'éducation demeure le socle sur lequel ériger une nation forte et cohésive, où les citoyens peuvent s'épanouir en toute liberté, en fonction de leurs aspirations, de leurs talents et de leurs mérites.

Quand on considère le nombre d'enfants haïtiens qui sont livrés à eux-mêmes dans nos villes comme dans nos campagnes – enfants des rues ou enfants en domesticité –, il est à se demander qui protège ces citoyens abandonnés à leur sort et condamnés à un cycle infernal fait d'abus de toutes sortes. De tels enfants demeurent sans avenir et ne peuvent que grossir les rangs de cette majorité croissante qui vit dans l'extrême pauvreté. Que faire ?

Un programme de scolarisation universelle bien pensé devrait commencer par le recensement de tous les enfants du pays, des villes comme des campagnes, et ce, dès la naissance, de manière à leur conférer une identité qui en fera des citoyens. Sans identité bien établie, l'universalité recherchée demeure au mieux un leurre. Alors, commençons par le commencement et mettons en place les mesures appropriées, dès 2014, pour que tous les enfants qui naîtront à partir de 2015 soient systématiquement identifiés, localisés et recensés par l'État haïtien. Les technologies de l'information et de la communication rendent cela plus facile que ce ne l'était il y a 40 ans.

Des hauts cadres de l'État ont déjà bien compris l'urgence d'une telle démarche. En effet, selon un article paru très récemment

dans le quotidien haïtien *Le Nouvelliste*<sup>1</sup>, « le directeur général des Archives nationales, Wilfrid Bertrand a largement débattu de la nécessité d'identifier tous les Haïtiens jusqu'aux plus éloignées des sections communales. Il a posé le problème d'enregistrement en amont imputé au ministère de la Justice et celui des Affaires étrangères. Selon lui, ces deux ministères souffrent du manque de bureaux d'enregistrement de proximité (190) pour toute la République. Presque tous sont situés dans des villes et des bourgs. De plus, Wilfrid Bertrand a souligné la carence de matériel (registres, formulaires...), l'absence de campagne de sensibilisation, la carence de ressources humaines (officiers, clerks), l'hyper concentration du système qui possède un contrôle défaillant. Il reconnaît également les nombreuses faiblesses des Archives nationales dont la non-disponibilité des registres ou encore les erreurs matérielles décelées dans 90 % des actes rédigés. D'ici à 2018, M. Bertrand qui prône la synergie dans le rang des institutions vouées aux tâches d'identification veut accomplir l'enregistrement de tous les sans-papiers à l'intérieur et à l'extérieur du pays, l'identification de tous les Haïtiens. Il espère l'épuration des bases de données, l'établissement de listes électorales fiables et l'institutionnalisation de l'enregistrement à la naissance. »

Sur la base de cette identification systématique à vocation universelle, il sera possible de prévoir le nombre de nouveaux enfants qui seront en âge scolaire dans un an, deux ans, trois ans, ce qui permettrait de former les enseignants et de construire les centres de la petite enfance destinés à accueillir ces enfants dans le système éducatif haïtien. La Tunisie de Habib Bourguiba avait pris une loi stipulant que tous les enfants âgés de 4 à 16 ans ►

1. Dieudonné Joachim, « La réforme de l'État sous les projecteurs », *Le Nouvelliste*, Haïti, 22 janvier 2014.

ne devaient se trouver nulle part ailleurs qu'à l'école les jours de semaine. Or, la création d'écoles a suivi cette loi. Et en quantité suffisante pour accueillir tous les enfants de quatre ans et plus! Une telle loi, complétée par des mesures d'accompagnement appropriées, a conduit à un accroissement progressif de la demande d'éducation à tous les niveaux du système éducatif tunisien, de la petite enfance à l'université, en passant par la formation professionnelle.

Une politique de scolarisation universelle est une exigence de justice sociale qui doit miser à fond sur le principe d'égalité des chances pour garantir à tout citoyen du pays d'avoir accès à tout

le moins à une éducation de base. Si cette politique embrasse également des préoccupations liées à la qualité de l'éducation, elle permettra aux citoyens de développer leur potentiel en se rendant aussi loin dans le système que leur intelligence et leur persévérance l'autoriseront. Tout cela pour le bien du citoyen, mais surtout pour le bien de la nation qui pourra compter sur des citoyens bien éduqués, capables de résoudre les problèmes du pays et aptes à faire progresser la société. Tout cela n'est possible que si l'État comprend que la petite enfance est la clé d'une scolarisation universelle réussie et agit en toute cohérence par rapport à cette compréhension. ■

### Abonnement de soutien

Quoique le GRAHN vous offre un abonnement gratuit à la version électronique de *Haïti Perspectives* en ligne, vous avez également la possibilité de souscrire à un abonnement de soutien à la version imprimée. Cet abonnement de soutien servira à couvrir les frais de production d'une version papier de haute qualité pour votre plus grand plaisir. Merci de remplir le formulaire ci-dessous en indiquant votre type d'abonnement. Veuillez acheminer le formulaire accompagné de votre chèque libellé au nom de GRAHN-Monde à l'adresse contact sur le site [www.haiti-perspectives.com](http://www.haiti-perspectives.com)

Type d'abonnement :  1 an (4 numéros) 200 \$  2 ans (8 numéros) 360 \$

Mme  M.

Nom de famille: \_\_\_\_\_ Prénom (s): \_\_\_\_\_

Adresse [n° civique, rue, app.]: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

### Abònman kòm sipòtè

Menm lè GRAHN pèmèt nou genyen yon abònman *Haïti Perspectives* gratis apati vèsyon elektwonik revè a ki sou entènèt, nou kab toujou pran yon abònman vèsyon revè a ki enprime a kòm sipòtè. Abònman kòm sipòtè a va pèmèt nou kouvri depans ki fèt pou mete sou papye yon vèsyon jounal la ki ap trè bèl epi ki ap pote anpil plezi pou nou. Nou ap di nou mèsi dèske nou ranpli fòmilè ki pi ba a. Nou va tou pwofite presize ki kalite abònman nou vle. Voye fòmilè a ak yon chèk sou non GRAHN-Monde nan adrès kontak ki sou sit la [www.haiti-perspectives.com](http://www.haiti-perspectives.com)

Abònman ou vle a :  1 an (4 nimewo) 200 \$  2 ans (8 nimewo) 360 \$

Fi  Gason

Siyati ou: \_\_\_\_\_ Prenon ou (yo): \_\_\_\_\_

Adrès [no sivik, ri a, apatman.]: \_\_\_\_\_

Vil: \_\_\_\_\_ Pwovens: \_\_\_\_\_

Peyi : \_\_\_\_\_ Kòd postal: \_\_\_\_\_

Adrès elektwonik: \_\_\_\_\_